

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 6 DECEMBRE 2023

Date de convocation : 1^{er} DECEMBRE 2023

Date d'affichage : 1^{er} DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 21

L'an deux mille vingt-trois, le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni à la salle des fêtes municipale sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + GARCIA M.+ DELBECQ D.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + MAYEUX M., 3ème Adjointe, qui donne pouvoir à CLOSSE E. + PERNAK C. qui donne pouvoir à PLANTIN M.F.. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à GLORIA D. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à DHAUSSY L.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme CLOSSE E.

Délibération N° 2023-06-01

OBJET

**Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
en date du 12 octobre 2023**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à l'envoi du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2023, les élus n'ont émis aucune observation sur le document.

Aussi le Conseil Municipal, à l'unanimité (21 voix « POUR »),

ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2023.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

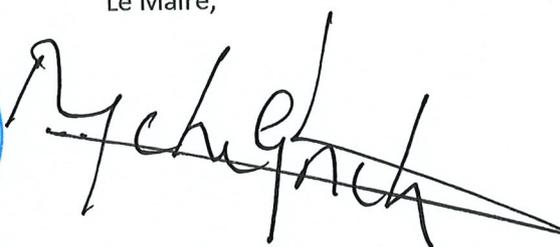
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,



Emmanuelle CLOSSE

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 07/12/2023
Publiée ou notifiée le 11/12/2023
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,

